

CONDITIONS DE RESERVATION

1. RESERVATION : La location d'emplacement se fait du jour d'arrivée à partir de 14H jusqu'au jour du départ avant 12H

La réservation devient ferme lorsque 1 exemplaire signé par le client a été retourné dans les dix jours

suivant l'expédition du bon de réservation, accompagné des arrhes de 25% et des frais forfaitaires de dossier (montant 15 €)

La demande de branchement facultatif et les autres prestations doivent être précisées lors de la réservation.

Les emplacements sont réservés au fur et à mesure des demandes et attribués selon les disponibilités.

Une confirmation vous sera envoyée pour vous confirmer notre accord.

2. ANNULATION : L'assurance annulation est facultative mais reste conseillée (montant 30 €)

En cas de maladie, refus de vacances par l'employeur, panne mécanique du véhicule et sur présentation de

justificatif, le prix total des arrhes moins les frais de dossier (montant 15€) sera remboursé après réception des pièces justificatives. Les frais de dossier seront conservés par le camping.

Pour toute autre annulation , le camping conservera la totalité des sommes versées.

3.ARRIVEE : Le client doit se présenter à la date fixée par le contrat. Au cas ou vous devriez retarder votre arrivée, veuillez nous en

aviser. En outre, si aucune information ne nous parvient à ce sujet, l'emplacement ne restera libre que jusqu'au lendemain 12H, et pourra être attribué à un autre client.

4 REGLEMENT DU SOLDE : Le jour de l'arrivée, après avoir visité l'établissement et pris possession de son emplacement, le client

s'engage formellement à verser intégralement le solde des prestations convenues et restant dues.

INTERRUPTION DE SEJOUR : En cas d'interruption de séjour par le client, il ne sera procédé à un aucun remboursement, ni report.

Les personnes supplémentaires et les visiteurs devront s'annoncer à la réception, et

la redevance devra être acquittée par le titulaire du contrat à leur arrivée.

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée au CAMPING DE LA POINTE DE GRIGNON - 17590 ARS EN RE.

CONDITIONS FOR RESERVATION

1. RESERVATION: Location rental is from the day of arrival from 14H to the day of departure before 12H

The reservation becomes firm when 1 copy signed by the customer has been returned within ten days

following the dispatch of the booking voucher, accompanied by a deposit of 25% and a flat fee for the application (amount of €20)

The request for optional connection and other services must be specified at the time of booking.

The locations are booked as and when requested and allocated according to availability.

A copy will be returned to you for confirmation of our agreement.

2. CANCELLATION: Cancellation insurance is optional but remains recommended (amount €30)

In case of illness, refusal of holidays by the employer, mechanical breakdown of the vehicle and on presentation of

Proof, the total price of the deposit less the application fee (amount 15€) will be refunded after receipt of the

Supporting documents. The application fee will be kept by the campsite.

For any other cancellation, the campsite will keep all the sums paid.

3.ARRIVAL: The customer must arrive on the date fixed by the contract. In case you should delay your arrival, please contact us

inform. In addition, if we do not receive any information on this subject, the site will only remain free until the next day 12H, and may be assigned to another customer.

4 PAYMENT OF BALANCE: On the day of arrival, after visiting the establishment and taking possession of its location, the client

formally undertakes to pay in full the balance of the agreed and outstanding benefits.

INTERRUPTION OF STAY: In case of interruption of stay by the client, no refund will be made.

Guests and additional visitors must announce themselves at the reception, and

fees must be paid by the contract holder prior to arrival.

Any claim relating to a stay must be sent by registered letter to CAMPING DE LA POINTE DE GRIGNON- 17590 ARS EN RE.